

## SOMMAIRE :

### Page 1: Vote

Page 2: Edito

Page 3 à 7: Congrès acad -  
page 8 :TZR & Forfait AS

Prévisions rentrée 2017

Page 9: -Congé formation  
professionnelle & DIF

Page 10 à 13: Rapport  
d'activité du SNEP 33

Page 14: Rapport financier  
SNEP 33

Page 15: Formation  
syndicale

Page 16: Fiche de  
syndicalisation

Une EPS agressée (programmes collègues, DNB...)

Elections aux  
Etats-Unis

Un service public décrié: « les  
profs ne travaillent pas assez », « il  
faut baisser le nombre de fonctionnai-  
res », etc...

**Nous vous proposons d'inverser collec-  
tivement la tendance et d'avancer vers  
le progrès! Cf. édito page 2**

**Toutes et tous aux congrès du SNEP-FSU!**  
« Il ne suffit pas de s'indigner, il faut s'engager » G. Séguéy

## Au revoir Yves...

Notre camarade Yves Baloup nous a quitté trop tôt, à l'âge de 83 ans. Il était un militant actif de la FSGT et a longtemps milité au sein du bureau académique du SNEP-FSU Bordeaux (sur le domaine pédagogique). Militant infatigable pour le développement d'un sport populaire et émancipateur, il était très investi dans sa commune et passionné de débat. Son engagement dans sa profession et dans sa vie citoyenne aura montré le chemin à suivre à de nombreux collègues. Il laisse aussi un nombre considérable de travaux (notamment sur l'histoire du sport populaire). Yves, tu nous manques ! Les camarades du SNEP te saluent.

**Le bureau académique**

## Matériel de vote dans ce bulletin!

Bien conserver le matériel de vote. Si vous ne le trouvez pas, envoyez un mail à votre secrétaire départemental.

Il faut voter en renvoyant votre enveloppe à l'adresse indiquée avant le 26 janvier 2017.

Vous pouvez aussi déposer votre enveloppe lors de l'AG départementale ou au congrès académique. Il faut être à jour de sa cotisation pour voter (évidemment).

**Le dépouillement est prévu le Vendredi 3 Février 2017 à 10h30 lors du congrès académique.**

Chaque adhérent.e doit s'exprimer sur le bilan moral et financier ainsi que sur l'orientation du SNEP-FSU des années à venir !

### départemental 33

Vendredi 9 décembre 2016

Maison de la promotion sociale

24 avenue de Virecourt

Artigues Près Bordeaux

Accueil 8h30, début des travaux à 9h. Fin du congrès à 17h.

Tous les collègues syndiqué(e)s peuvent assister aux débats. Si vous souhaitez y participer, prenez contact avec Nathalie Lacuey, secrétaire départementale du SNEP 33.

Contact mail: [s2-33@snepfusu.net](mailto:s2-33@snepfusu.net)

A très bientôt

### Congrès académique

Judi et Vendredi 2 et 3

Février 2017

Au Château de Libarrenx à Mauléon (64)

« Tout syndiqué.e peut assister aux travaux du congrès de son académie »

Vous souhaitez venir ? Pour s'organiser et vous convoquer :

Envoyez un mail à

[stenier.ghislaine@gmail.com](mailto:stenier.ghislaine@gmail.com)

**Judi 2 Février de 17h30 à 19h30 une table ronde / débat sur la question du sport, de l'EPS et de l'émancipation en présence de Jean Lafontan Président du Centre EPS et société, ancien secrétaire général du SNEP-FSU. Ce débat sera ouvert à toutes et tous, adhérent.e ou non et aux acteurs de l'école et du sport (parents, élus, etc...).**

**EDITO : Elever le niveau de jeu !  
Toutes et tous aux congrès du SNEP-FSU : Une action de masse !**

L'année de congrès au SNEP se déroule dans un contexte particulier :

- La perte de contenus des programmes collèges, liée à la réforme collège et la disparition de l'évaluation de notre discipline au DNB : il y a un « avis de grand vent » sur notre discipline !

- la fonction publique est décriée médiatiquement, et particulièrement le métier enseignant par les « primaristes » de la droite qui mènent une « course à l'échalote » sur les postes à supprimer (« de 300 000 à 600 000... » qui dit mieux?). Alors que les métiers de l'éducation, hospitaliers, de la police et bien d'autres sont en crise faute d'agents, certain.es tentent de faire croire que les fonctionnaires seraient responsables de la crise !

- L'élection présidentielle aux Etats-Unis et les idées véhiculées par le nouveau président (sexisme, racisme...) montrent le besoin de renforcer les valeurs progressistes.

Le contexte appelle à élever fortement le niveau de jeu. Et pour cela la réflexion et l'action de chacun.e est incontournable. **C'est pour cela que les congrès du SNEP doivent être de véritables temps fort d'actions** (comme une manifestation, une grève...) pour construire collectivement les revendications et les faire avancer.

En effet, même dans un contexte « compliqué » l'action syndicale est indispensable et des revendications avancent (jamais assez), ainsi: la construction de nouvelles installations sportives, le dégel du point d'indice et PPCR, le décret sport scolaire, le recul rectorat sur les « 6 mercredis »...

**Alors, élever le niveau de jeu pour développer/ améliorer/ repenser l'activité syndicale, n'est-ce pas la nécessité du moment ?**

Pour le développement d'un SNEP-FSU démocratique et ambitieux, la rencontre avec tous les syndiqué.es est indispensable. Vos idées, vos réflexions doivent nourrir l'outil syndical : **nous misons sur la mise en débat et l'intelligence collective**. Tous les 3 ans, le SNEP-FSU est en congrès, c'est un droit de participer, de prendre le temps d'analyser la situation et de proposer des pistes pour améliorer le métier. Pourtant, tout est fait pour que vous ne participiez pas (et pour cause : cela pourrait permettre de développer le syndicalisme et les revendications) !

Face à l'accélération permanente des « choses à faire » au sein des établissements et services (c'est une stratégie du new management de réformer sans cesse), n'est-il pas urgent de prendre le temps de la réflexion et de sortir le « nez du guidon » ?

C'est en ce sens que nous vous invitons à **participer massivement** aux assemblées générales départementales, mais aussi à **voter** avec le matériel de vote contenu dans ce bulletin (*le bulletin national avec tous les textes de congrès arrivera fin Novembre*). **L'élévation du niveau de jeu passe par là.**

C'est bon, c'est décidé... rendez-vous aux congrès !  
Je vous souhaite de bons travaux à toutes et tous !\*

**Alain De Carlo**, enseignant d'EPS au collège de Lussac (33), secrétaire académique

\* Depuis le congrès 2013, le SNEP FSU s'est engagé dans la parution de textes (au niveau national) courts et ouvrant des questionnements, permettant un débat plus ouvert. Nous travaillons aussi à des modalités d'animations permettant la prise de parole de toutes et tous... Alors, venez participer et n'hésitez pas à nous proposer les formes plus vivantes et démocratiques possibles !



**« Faites fleurir des Zones d'évaluation en EPS pour le DNB »!**  
Comme vous avez pu le lire dans le bulletin national, une activité importante se déploie sur la question du DNB : **garder des épreuves pour les élèves, conserver les notes et demander à ce que l'EPS demeure notée au DNB dès la session 2017 : c'est possible**, il faut que cela se sache pour faire bouger les lignes : nous vous appelons à utiliser les vœux en CA pour le faire- savoir et nous tenir au courant (envoyer un mail à votre section départementale dès que cela est fait).

## SNEP Aquitaine

### Rapport d'activité académique 2014-2016 (p.3,4,5)

Le dernier congrès académique s'est tenu en février 2014 à Barbaste dans le Lot et Garonne.

Ce rapport d'activité est structuré sur 3 axes :

- les questions générales,
- les questions sur l'EPS, le sport et les conditions de travail,
- le travail sur l'amélioration de l'outil syndical.

#### 1. Sur les questions générales (contexte, services publics, école, retraites, etc...)

Nous avons vécu une période particulièrement violente avec de nombreux attentats en France (Charlie Hebdo, Bataclan, Magnanville, Nice, St Etienne du Rouvray...), mais aussi dans le monde (Nigeria, Lybie, Pakistan, Mali, Yémen, Tunisie, Cameroun, Turquie, Bangladesh, etc...). Les massacres revendiqués par DAESH ont meurtri tous les citoyens. Le SNEP, avec la FSU a œuvré pour que les réponses apportées reposent sur plus d'égalité, de liberté et de fraternité, alors que les théories du « choc de civilisations », de guerre, de déchéances de nationalité étaient « montées en épingle ».

Dans ce contexte particulier, développer une société solidaire, de paix, réduire les inégalités, lutter contre l'obscurantisme, militer pour le développement du savoir chez toutes et tous, a toujours été la direction donnée par notre boussole.

Avec la FSU, le SNEP Académique a participé au développement des actions : loi travail, manifestations pour les services publics, retraités, etc... Nous notons les difficultés de mobilisation, notamment sur la loi travail, dans notre champ spécifique. Cela devra être analysé.

#### 2. Pour l'EPS, le sport scolaire, le sport et ses personnels

##### L'EMPLOI

Malgré les quelques créations de postes (+20 en établissements) la situation dans les établissements ne s'améliore pas notamment à cause de l'accroissement démographique.

En effet, il y a eu une hausse de 2.24% des effectifs dans le second degré entre la rentrée 2014 et la ren-

trée 2016, la hausse des postes en établissement n'étant elle que de 1.5% !

Pour avoir une hausse de poste en adéquation avec la hausse des effectifs il aurait fallu un solde de +30 postes, soit 10 postes de plus que le 20 créés.

Au niveau des TZR, il y a eu une amélioration en terme de postes (nous sommes passés de 83 TZR à 99, nous étions même à la rentrée 2013 à 55 TZR!). Mais nous sommes encore bien en dessous des 10 % de TZR nécessaires pour assurer le remplacement dans tous les départements. Plusieurs stages ont été mis en place pour les accompagner (frais de déplacements, actions spécifiques, missions).

Sur la question des non titulaires, nous avons agi pour des formations au CAPEPS interne et réservé, mais leur situation n'est pas satisfaisante : la CDisation donne souvent encore plus de précarité au lieu de la résorber et le réemploi est difficile à l'approche du CDI ce qui n'est pas acceptable : il faut réellement augmenter la voie du concours. Nous rencontrons régulièrement les non titulaires (réunions spécifiques, présence à la sortie du concours Interne), et travaillons avec eux pour de meilleures conditions d'emploi, et pour les accompagner dans leurs démarches. Nous avons été percutés pendant ce mandat par la réforme collègue qui a entraîné des baisses de moyens pour les Lycées (options). Le SNEP, avec le SNES-FSU a proposé des kits d'action pour développer la lutte sur ce sujet.

Nous avons aussi fait un bilan des dégradations sous format d'affiche (cf. site). En effet, les sections sportives ne sont plus financées depuis 2011, les effectifs de classes augmentent (en clg, lycée : fin des groupes de 30 en 2011, et des regroupements sont réalisés en LP), les options non linguistiques ne sont plus financés depuis la rentrée 2016.

Le travail de terrain pour répertorier les « postes masqués » volés par l'administration se poursuit. Le SNEP académique continue d'aider les collègues à exiger des créations de postes avec un kit spécial DHG mis à disposition des équipes chaque année.

##### LE SPORT SCOLAIRE

Lors des Conseils Régionaux de l'UNSS, avec les élus des AS, nous avons revendiqué la mise en place statutaire de 2 CRUNSS par an et la transparence, notamment concernant les finances, dans le fonctionnement de l'UNSS. Si nous nous sommes félicités lors du dernier mandat du vote du Plan Académique de Développement du Sport Scolaire à l'unanimité du CRUNSS suite au travail démocratique réalisé, nous voyons que nombre d'ambitions affichées dans ce plan (commission des finances, heures de coordination possibles en décharge, mercredi libérés..) ne sont pas mises en place. Nous avons œuvré pour que le CRUNSS joue pleinement son rôle (ex : les suppressions des finales sports collectifs benjamins, de la catégorie B1-2 au cross académique l'an dernier, ont été décidées en dehors de cette seule instance décisionnelle sur les choix de la politique de l'UNSS académique, ce n'est pas normal !).

Depuis plusieurs années, la question des « mercredi » est forte et le SNEP FSU intervient régulièrement pour augmenter le rapport de force (pétitions, actions...).

Un travail particulier a été réalisé concernant le « passage » des HSE aux IMP concernant les coordonnateurs de district de l'UNSS dans l'académie. Nous avons agi pour que l'enveloppe prévue soit plus grande (augmentation de l'équivalent de 190 HSE suite à une lutte impulsée par le SNEP-FSU) et une répartition prenant en compte davantage le nombre d'élèves par département. Nous avons mis la « boussole » concernant les critères proposés : « un service public de qualité sur tout le territoire ». Suite aux propositions faites par le SNEP Bordeaux, les critères ont évolué vers plus d'équité, mais pas jusqu'à ce que nous propositions.

Nous travaillons aussi à plus de transparence au niveau académique concernant le budget. C'est un réel souci de constater qu'au dernier CRUNSS, élus des AS, SNEP-FSU et FCPE se sont abstenus sur le bilan financier ! Les élus des AS ont mis sur la table la particularité des 16 euros, nous avons porté le fait que

cela ne pouvait être imposé aux AS : notre demande a été entendue !

Pour les problèmes statutaires du CRUNSS, nous avons interpellé directement M. Petrynka directeur national de l'UNSS et Mme Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation Nationale.

#### PÉDAGOGIE: CONTENUS DE L'EPS ET FORMATION DISCIPLINAIRE

Pour le SNEP, il est indispensable d'avoir des espaces de débats et de dialogue sur les questions de nos métiers.

Le SNEP Académique a réalisé 3 stages centrés sur des activités physiques, sportives et artistiques.

Le stage Hand-Ball (6 et 7 Février 2013), le stage Badminton (6 et 7 Novembre 2014), le stage Danse (3 et 4 Décembre 2015). Ces 3 stages ont accueilli entre 40 et 70 collègues chacun. L'évaluation par les stagiaires fait apparaître un niveau de satisfaction très élevé.

Mais aussi des stages sur les nouveaux programmes (7 Mai 2015). Lors de cette journée de réflexion, nous avons proposé aux stagiaires de s'emparer des propositions du CSP autour d'une conception spiralaire des apprentissages (Daniel Bouthier). Les collègues ont trouvé cette approche très intéressante. Il est fort dommageable que suite à l'intervention de l'IG, tout le travail du CSP ait été « balayé » pour sortir des programmes « Collège » insipides. Nous avons aussi organisé un stage sur les programmes alternatifs (17 Juin 2016). Nous souhaitons dans nos stages, mettre en avant les débats et controverses, des portes d'entrées dans les activités différentes, pour faire avancer le métier, et développer la construction collective des outils afin d'éviter un fonctionnement descendant.

#### LES INSTALLATIONS SPORTIVES ET LA QUALITE DE L'EPS

Le dossier sur les équipements sportifs reste un domaine dans lequel le SNEP s'investit tout particulièrement car de la qualité des installations sportives dépend la

qualité de l'enseignement de l'EPS.

Nous avons réalisé un travail important avec le Conseil Régional d'Aquitaine. La commission tripartite (CR, IA-IPR et SNEP-FSU) permet un travail régulier (deux fois par an) pour avancer sur la situation des Lycées et LP (transports, budgets, installations). Pendant 2 ans un travail conséquent a été réalisé pour mettre en place un « guide de programmation » pour les installations sportives (cf. site internet). C'est ainsi que durant ce mandat la première piste en synthétique a été construite dans un Lycée d'Aquitaine.

La réforme territoriale a modifié la donne avec la mise en place le 1/01/2016 de la Région « Nouvelle Aquitaine ». Nous avons pris les devants avec le SNEP Poitiers et le SNEP Limoges pour obtenir une audience dès le 29/3/16.

L'installation de la grande Région s'est suivie très rapidement de la mise en place d'une enquête sur les équipements sportifs pour les Lycées, c'est une marque de prise en compte. Nous attendons le bilan de cette enquête et les mises en œuvre.

#### LES INSTANCES PARITAIRES

Un travail a été réalisé depuis 2 ans pour permettre à chaque collègue de mieux comprendre les phases d'un mouvement intra académique complexe. Les outils sont sur le site (diaporama) et nous avons travaillé à donner les outils de compréhension (barres d'entrées par commune sur notre site).

Par ailleurs, lors des commissions administratives paritaires nous sommes porteurs de contre propositions au regard de nos mandats. Prenons l'exemple de la Hors-Classe où nous arrivons désormais avec une « liste alternative » de promotions par rapport à celle du rectorat. Cette année, sur 12 propositions alternatives, le rectorat en a accepté 3, dans l'intérêt des collègues proches du départ en retraite. Nous nous félicitons de cette avancée.

Nous avons de très nombreux contacts avec les collègues concernant la carrière et répondons dans l'intérêt général.

Nous rendons compte des résultats des CAPA aux syndiqués, et aux collègues nous envoyant leurs informations via les fiches syndicales.

**Dossier Santé :** Des militants du SNEP font partie des délégations FSU au sein des CHSCT, académique et de chaque département de l'académie. Nous avons obtenu qu'une visite médicale soit réalisée pour les collègues de plus de 55 ans dans l'académie. Une grande victoire ? Le souci est que nous n'avons pas de bilan et que cette visite a été menée très différemment en fonction des départements, nous le regrettons.

Nous accompagnons aussi les collègues qui subissent des conditions de travail difficiles. Avec la mise en place de réformes sans fondements, et la multiplication des tâches annexes, les problèmes avec les hiérarchies se développent et ne sont pas assez prises en compte selon nous par le rectorat. Par ailleurs, cela entraîne parfois des conflits au sein même des équipes éducatives.

#### LES REMONTEES DES REVENDICATIONS VERS L'ADMINISTRATION

Nous avons travaillé, durant ces 3 ans, à rencontrer systématiquement les décideurs que sont le Recteur et les IA-IPR. Outre les commissions paritaires et les groupes de travail, nous avons demandé des audiences spécifiques :

- Le SNEP FSU a été reçu au rectorat es-qualité le 16/4/2015, le 2/10/2015 (IMP, coordination des districts UNSS, stagiaires, STAPS et tirage au sort...) et le 3/10/2016 (sport scolaire et DNB)

- Nous demandons aussi depuis 3 ans 2 rencontres annuelles avec le corps d'inspection qui ne répond pas favorablement à notre demande. Seulement 2 audiences ont été acceptées sur la mandature !!! (le 17/1/2014 et le 6/7/2016)

#### UN TRAVAIL A AMELIORER

Nous avons eu des difficultés sur la mandature à mener une activité syndicale constante vers l'enseignement supérieur. Si des collègues sont prêts à nous aider, nous sommes preneurs. En effet, c'est un secteur très important où il y a aussi des besoins pour amé-

liorer les conditions de travail et d'étude.

## **Pour un syndicalisme de masse et de transformation sociale :**

### **le développement de l'outil SNEP.**

#### FORMATION SYNDICALE

Pour mettre en pratique un syndicalisme de masse, la formation est incontournable. Un collègue (ou militant) formé (et informé) sur les enjeux, fera mieux respecter l'EPS dans son établissement (son secteur). La question de la formation est donc au cœur de nos pratiques syndicales.

Si certains stages sont organisés par les départements, le SNEP Académique a toujours proposé de développer une politique de formation ambitieuse : stage « Agir dans l'établissement » (61 journées stagiaires), stage « GPS » (15 JS), Equipements (19 JS), Sécurité Responsabilité (110 JS), Mutations inter et intra (180 JS), TZR (39 JS).

Nous avons aussi travaillé à accompagner les fonctionnaires stagiaires : information sur leurs droits et devoirs. Nous avons poursuivi des stages de formation sur la carrière, les mutations, mais aussi pour l'entrée dans le métier. Nous les accompagnons tout au long de leur année de stage (mails, informations, reclassement, rachat des années d'études...).

#### COMMUNICATION

Nous avons envoyé 6 bulletins par an durant le mandat. Ces bulletins sont disponibles l'année suivante sur notre site internet. Ils restent le lien privilégié de l'équipe académique avec la profession. Chaque département réalise l'envoi du bulletin académique avec des pages départementales.

Le site continue de se développer avec une moyenne de visites journalières qui est passée de 80 à 130 en 2015/2016 (et une moyenne journalière de 500 pages visitées !). C'est pour nous un outil indispensable en terme de réactivité. Nous y proposons des outils pour la mise en action des collègues (lettres types aux députés, « Kit » DHG, Kit « température », etc.). Nous avons travaillé à la mise en place d'un nouveau site durant la fin de mandature et préparons sa mise en place...

Le secrétariat utilise aussi des envois mails (environ un par mois) pour tenir informés les adhérents de l'activité du SNEP Acad.

#### ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Les dernières élections professionnelles ont eu lieu en 2014. C'était la seconde fois que nous votions par informatique. La participation des professeurs d'EPS progresse de 58.4% à 66.7%, même si la procédure est compliquée. Mais, les votes pour le SNEP ont aussi progressé de 6 points pour atteindre 79,38%. Deux sièges de plus ont été créés pour la CAPA des profs d'EPS et CE (de 7 à 9), ils ont été remportés par le SNEP-FSU. A cette CAPA le SNEP obtient 77.2% des voix, mais aussi 664 voix sur 1326 inscrits, soit plus de 50% des inscrits ce qui est considérable dans une élection. Toutefois, la baisse des résultats de la FSU tant en CTA que pour les agrégés (CTA de 43.6% en 2011 à 37.9%, agrégés : de 58% à 51.8%) doit nous alerter.

Les élections professionnelles permettent de calculer la représentativité des organisations syndicales : leur poids, mais aussi de leur octroyer au regard de leur représentativité, des moyens de fonctionnement (heures de décharges). Chaque vote est donc indispensable pour le SNEP et la FSU.

#### ADHESIONS : évolution de la syndicalisation

Le final des deux dernières années se stabilise autour de 535 adhérent.es (525 en 2011). La hausse amorcée depuis 2005 se poursuit donc de 26 à 31,7% de syndiqués.e.s. Les collègues comprennent bien que l'adhésion est vitale pour le SNEP-FSU, et que le SNEP-FSU est indispensable pour faire avancer les revendications de l'EPS, du sport scolaire et d'une école émancipatrice.

Nous continuons à travailler pour que chaque adhérent.e propose d'adhérer à ses collègues, ceci pour faire avancer le métier !

**« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu »**  
**Bertolt BRECHT.**

**« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. »**  
**Nelson Mandela**

**Le bureau académique du SNEP FSU**



FORMATION SYNDICALE - COMMUNICATION - ADHESIONS

Liste « Unité et Action et sans tendance » 2017-2020 présentée  
par le SNEP-FSU Bordeaux

Analyse :

|                            |   |
|----------------------------|---|
| Auriault Sylvie            | LYCEE LAURE GATET - PERIGUEUX             |
| <i>Aurous Florence</i>     | CLG - CARBON BLANC                        |
| Blein Odile                | RETRAITEE                                 |
| Bourrel Annie              | RETRAITEE                                 |
| Calmes Cazalets Cécile     | LYCEE F.MAGENDIE - BORDEAUX               |
| Capdeville Jean-Noël       | DSDEN LANDES (DD UNSS)                    |
| Cathala Bruno              | CLG THEOPHILE DE VIAU - LE PASSAGE D'AGEN |
| <i>Chacqueneau Camille</i> | TZR Gironde – Collège de Branne           |
| Cibert Fabien              | LYC ALBERT CAMUS - MOURENX                |
| Cottret Nathalie           | LYCEE BERTRAN DE BORN - PERIGUEUX         |
| De Carlo Alain             | COLLEGE DE LUSSAC - LUSSAC                |
| De Carlo Christel          | CLG JEAN ROSTAND - CAPBRETON              |
| De Carlo Rémi              | CLG JEAN ROSTAND - CAPBRETON              |
| Debelleix Hélène           | CLG F. MAURIAC - SAINT MEDARD EN JALLES   |
| Delatronchette Michel      | ESPE AGEN                                 |
| <i>Destang Christelle</i>  | CLG DES REMPARTS - NAVARREX               |
| <i>Dubourdiou Franck</i>   | CLG DUCOS DU HAURON - AGEN                |
| Eyheramendy Marie-Claude   | LEGTA PAU MONTARDON - MONTARDON           |
| <i>Gaillet Magalie</i>     | CLG NELSON MANDELA - FLOIRAC              |
| Garrain Lysiane            | LP HOTELIER HAUTE VUE - MORLAAS           |
| Golaszewski Monique        | RETRAITEE                                 |
| Grassétie Pascal           | ESPE MERIGNAC                             |
| Guitton Teddy              | LYCEE JAY DE BEAUFORT - PERIGUEUX         |
| Hubin Lionel               | Contractuel                               |
| Lacour Jean-Philippe       | LYCEE ELIE FAURE - LORMONT                |
| <i>Lacuey Nathalie</i>     | LP FLORA TRISTAN - CAMBLANES ET MEYNAC    |
| <i>Lavielle Julien</i>     | CLG NELSON MANDELA - BISCARROSSE          |
| <i>Merret Pierre</i>       | CLG ALIENOR D'AQUITAINE - BORDEAUX        |
| Michaux Didier             | LYCEE BERNARD PALISSY - AGEN              |
| Nikonoff Luc               | DRDJSCS AQUITAINE LIMOUSIN POITOU         |
| <i>Piccolo Emmanuelle</i>  | CLG DUSSARAT - DAX                        |
| Pierrat Christian          | LYCEE DES GRAVES - GRADIGNAN              |
| Retif Laurent              | CLG P. DE CASTENAU - GEAUNE               |
| Rivalland Karine           | LP LEONARD DE VINCI - PERIGUEUX           |
| Saby Jean-Luc              | CLG DAMIRA ASPERTI - PENNE D'AGENAIS      |
| Serena Vincent             | CLG CITE SCOLAIRE - MARMANDE              |
| <i>Sivy Henri</i>          | RETRAITE                                  |
| Stenier Ghislaine          | CLG DE LA HOURQUIE - MORLAAS              |
| <i>Subrenat Brigitte</i>   | CLG VICTOR DURUY - MONT DE MARSAN         |
| Vaysse Guy                 | LYCEE PAPE CLEMENT - PESSAC               |
| Vergé Denis                | CLG GIRAUT DE BORNEIL - EXCIDEUIL         |
| Weiman Mathieu             | CLG CHAUMIE - AGEN                        |

La liste du dernier mandat comportait 38 noms: 24 hommes (63,1%) et 14 femmes (36,9%).

La liste actuelle comporte 42 noms, 23 hommes (54,8%) et 19 femmes (45,2%). 7 militant.es ne se représentent pas (Benoît Bachelier, Jacqueline Bousquet, Huguette Fossat, Vincent Laclau, Mehdi Lemaitre Jean-Charles Perducat et Jean-François Zubillaga), nous tenons à les remercier pour leur investissement dans le développement du SNEP académique et savons qu'ils poursuivront à militer localement. Nous avons 11 « nouveaux » (7 femmes, 4 hommes) qui intègrent la liste et le travail académique (*en italique sur la liste*), nous leur souhaitons la bienvenue ! Dans un contexte où la prise de responsabilité dans les organisations est difficile (notamment pour les femmes), nous nous félicitons d'avoir 26 % de renouvellement, et une représentation des femmes qui dépasse la représentation de la profession sur notre académie (57,8 % d'hommes et 42,2 % de femmes).

Cela est important pour l'avenir et repose aussi sur des pratiques syndicales qui permettent l'expression de toutes et tous, les propositions et le travail de chacun.e. Nous y sommes sensibles (thème 4 de nos congrès!).



## RAPPORT FINANCIER ACADEMIQUE 2013- 2016

| COMPTES ACADEMIQUES : du 01-09-2013 au 30-08-2016   |                               |           |                               |          |                               |                   |
|---|-------------------------------|-----------|-------------------------------|----------|-------------------------------|-------------------|
|   | 2013 – 2014 : 536 syndiqué.es |           | 2014 – 2015 : 538 syndiqué.es |          | 2015 – 2016 : 535 syndiqué.es |                   |
|   | Recettes                      | Dépenses  | Recettes                      | Dépenses | Recettes                      | Dépenses          |
| <b>Solde au 01-09</b>                               | <b>5469,98</b>                |           | <b>4337,57</b>                |          | <b>4819,57</b>                |                   |
| 1.COTISATIONS RECUES DES ADHERENTS <sup>1</sup>     | 32326,59                      |           | 34411,99                      |          | 37768,28                      |                   |
| 2.COTISATIONS REVERSEES AU DEPARTEMENT <sup>1</sup> |                               | 32449,78  |                               | 34831,29 |                               | 37715,24          |
| 3.COTISATIONS RECUES DU DEPARTEMENT <sup>1</sup>    | 11792                         |           | 11883,2                       |          | 11748                         |                   |
| 4.FOURNITURES PETITS EQUIPEMENTS                    |                               | 32        |                               | 474,9    |                               |                   |
| 5.MATERIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUE                 |                               | 148,51    |                               | 153,7    |                               | 192               |
| 6.FOURNITURES DE BUREAU                             |                               | 1153,69   |                               |          |                               | 430               |
| 7.LOCATION D'INSTALLATION et LOCATION IMMO          |                               | 1320      |                               | 1320     |                               | 1200              |
| 8.ENTRETIEN FRAIS LOCAL                             |                               | 387,04    |                               |          |                               | 300               |
| 9.BULLETIN  |                               |           |                               | 605,17   |                               | 412,86            |
| 10.DONS - CADEAUX                                   | 2800*                         |           |                               | 76,4     |                               |                   |
| 11.ACTION - MATERIEL SYNDICALISATION                |                               |           |                               |          |                               |                   |
| 12.FRAIS D'HEBERGEMENT                              |                               | 2086      |                               | 285,9    |                               | 35,88             |
| 13.FRAIS DE DEPLACEMENTS                            |                               | 7927,56   |                               | 6384,88  |                               | 7022,48           |
| 14.FRAIS RECEPTION - REPAS - CONVIVIALITE           |                               | 2045,19   |                               | 1065,33  |                               | 1515,73           |
| 15.TELEPHONE INTERNET                               |                               | 143,39    |                               | 218,4    |                               | 53,4              |
| 16.AFFRANCHISSEMENT - TIMBRES                       |                               | 151,78    |                               | 363,1    |                               | 252               |
| 17.FRAIS BANCAIRES                                  |                               | 206,06    | 110                           | 144,12   | 70,48                         | 217,11            |
| 18.DONS SOLIDARITE                                  |                               |           |                               |          | 592,4**                       |                   |
| Total   | 46918,59                      | 48051     | 46405,19                      | 45923,19 | 50179,16                      | 49346,70          |
| Balance   |                               | - 1132,41 | 482                           |          | 832,46                        | -335,46**         |
| <b>Solde au 31- 08</b>                              | <b>4337,57</b>                |           | <b>4819,57</b>                |          | <b>5652,03</b>                | <b>4484,11 **</b> |

1 : L'académie perçoit les cotisations en renouvellement automatique, mais tout est renvoyé aux départements (les « fiches » sont traitées par les départements), le différentiel entre la ligne 1 et 2 est dû à des impayés bancaires. Pour chaque cotisation, il y a une « part académique » de 22 euros, une « part départementale » de 19,5 euros (ou 20,25 si paiement par chèque), puis la part restante est reversée au SNEP National.

\* : aide des sections départementales du SNEP 24, 33, 40, 47, 64 vers l'académie suite au congrès de 2014.

\*\* : Pour la manifestation du 14/6/2016 à Paris, nous avons eu une facture de 1167,92€ pour le train (la SNCF a fait payer « plein pot » !!!). Elle a été réglée après le 1/9/2016, sans la comptabiliser le solde est de + 842,46 euros, si nous la comptabilisons (car sur l'année 2015/2016) : cela porte la balance à : - 335,46€

et le Solde à : 4484,11 € au 1° sept 2016. Cette lourde facture a été compensée (en partie) par les dons des collègues.

**BILAN :**

Le taux de syndicalisation est stable sur les 3 ans. Une augmentation de l'adhésion en prélèvement automatique est aussi un facteur de stabilité ( c'est pourquoi nous invitons tous les adhérent.es fidèles à faire le pas)

**Rappel :** les dons nous permettent de participer à des actions locales et/ou nationales. Si pour diverses raisons on ne peut faire la grève, c'est une manière concrète de participer à l'action (c'est le principe de la « caisse de solidarité »)

Les frais de repas et de déplacement ont diminué : nous tentons d'utiliser plus fréquemment le principe de l'auberge espagnole pour nos réunions académiques (gain de temps et financier), ainsi que les transports en commun (ou covoiturage) lorsque cela est possible.

**CONGRES 2016/2017 :** les frais d'hébergement vont augmenter ainsi que les frais de déplacement et de reprographie. Depuis plusieurs années, nous avons fait le choix de faire « tourner » les lieux des congrès sur les départements (pour ne pas tout centraliser sur Bordeaux) et développer l'activité syndicale sur tout le territoire.

En dehors des années de congrès académiques, la balance sur une année reste positive. Toutefois nous avons des perspectives pour passer à la parution d'un bulletin académique automatisé (actuellement les tirages et pliages sont souvent assurés par les militant.es et donc très coûteux en temps et en énergie), mais le coût serait trop élevé au regard de nos finances. Il est nécessaire pour chaque adhérent.e de comprendre que les finances sont un élément incontournable de l'activité syndicale et « pilotent » nos choix et les possibles.

Sylvie Auriault, trésorière académique

## Faire respecter le métier, c'est mieux vivre son métier!

# Notre métier

### Le forfait AS dans le service des TZR !

Nous avons été alertés en ce début d'année scolaire par plusieurs TZR qui n'avaient pas dans leur arrêté d'affectation le forfait de 3h !

Les collègues TZR se sont investis dans leur établissement pour demander à animer le sport scolaire (car cela ne dépassait pas leur maxima de service), en étant couvert par un nouvel emploi du temps réalisé par le chef d'établissement (ou un ordre de mission).

Mais cela pose problème en terme de responsabilité, de gestion de la part du rectorat, et parfois sur le salaire (primes en REP notamment). C'est pourquoi le SNEP a écrit au rectorat et a évoqué ce problème en audience !

Nous avons été contactés par des TZR juste avant les vacances : un nouvel arrêté a été réalisé prenant en compte le forfait AS !

Voici un extrait d'un mail reçu qui revigore

re les militant.es qui agissent pour les droits des personnels et le service public du sport scolaire : « *vendredi en arrivant au collège, belle surprise, mon arrêté a été modifié : l'AS est enfin comptée!!! Je tiens à remercier toutes les personnes qui y ont contribué. Cela fait plaisir que les droits des TZR soient respectés par le rectorat. A nouveau merci pour l'investissement (pour la syndicalisation elle est faite pour ma part) »*

Votre interlocutrice au Snep:

Camille Chacqueneau, TZR qui exerce actuellement au collège de Branne, s'est proposée pour coordonner l'activité du SNEP académique concernant les TZR (frais de déplacements, questions spécifiques, ...etc.).

Si vous avez la moindre question n'hésitez pas à la contacter :

*camille.chacqueneau@gmail.com*

### CAPA Avancement le 15 Décembre 2016

Ce sera la dernière CAPA avancement sous le format des 3 rythmes (Gd Choix, Choix et ancienneté). Vous avez sans doute suivi qu'avec PPCR, il n'y a plus qu'un rythme unique pour tous (avec 2 temps dans la carrière pour une accélération d'un an possible). Nous évoquerons la question PPCR qui touchera tous les collègues lors des congrès : venez toutes et tous... Nous vous appelons, si vous êtes promouvables entre le 1/09/2016 et le 31/08/2017 à envoyer votre fiche syndicale (disponible sur le site académique du SNEP FSU Bordeaux). Par ailleurs, avec la mise en place de PPCR, il n'y aura pas de campagne de notation administrative cette année.

*Pour les commissaires paritaires,*

*Alain De Carlo*

### Prévisions d'effectifs : commencer à préparer la rentrée 2017 pour répondre aux besoins !

Répondre aux besoins d'une EPS de qualité est un enjeu fondamental (nombre d'élèves par classe, ou groupes, options, sections, dédoublements, postes et forfaits AS). Pour cela le suivi des prévisions d'effectifs est incontournable : combien d'élèves l'an prochain par niveau ? combien de groupes, ...etc. Ceci pour tous les niveaux d'enseignement, et notamment les collèges, car maintenant la dotation (DHG) est calculée par nombre de divisions: l'enjeu récurrent de l'administration étant de réduire ce nombre pour donner moins de moyens !

La rentrée 2017 verra dans l'académie (encore) une augmentation d'effectif (+ 2460 élèves), le rectorat prévoit pour le second degré les répartitions suivantes:

Collège : + 987; LP : +267; LCT : +778

et post Bac : +428.

Par département les prévisions sont: Dordogne : -150 élèves; Gironde : +1804; 40 : +220; 47 : +207; 64 : +379.

Cela se décline par une prévision d'effectifs dans chaque établissement que le chef d'établissement doit présenter.

Nous le voyons fortement sur la question de l'emploi (et notamment parce que les recrutements sont insuffisants): tout est fait pour diminuer les moyens octroyés (options, classes surchargées, parfois dépassant les 25 en ZEP, et les 35 en lycée !).

Exigeons et agissons pour de bonnes conditions de travail et de bonnes conditions d'apprentissages pour nos élèves.

**Alain DE CARLO**

s3-bordeaux@snepfusu.net



## Congé de formation professionnelle et Droit individuel à la formation

Pour les titulaires, le congé de formation est possible pendant 3 ans, dont 12 mois indemnisés selon les conditions suivantes : 85% du traitement brut et de résidence perçu au moment de la mise en congé avec un plafond correspondant à l'indice nouveau majoré de 542. Les prestations familiales sont maintenues.

Depuis l'an dernier, l'attribution des durées (nombre de mois) se fait tous corps confondus. A titre transitoire, si un corps n'est pas représenté dans la liste principale des demandes initiales tous corps confondus, un nombre de congé de formation leur sera attribué en fonction du poids de la demande de chacun de ces corps. N'hésitez pas à demander un congé formation car le poids de la demande des professeurs d'EPS est pris en compte pour le calcul du nombre de congés qui leurs seront attribués.

Par manque de mois et pour permettre à un maximum d'agents d'avoir des congés formation, il est prévu 6 mois pour une préparation d'un concours et un an pour une formation universitaire.

En effet, le manque de moyen est énorme pour répondre aux demandes de formation. La FSU est intervenue au groupe de travail rectoral du 18/10, il faudrait une enveloppe de 1900 mois pour permettre aux enseignants d'obtenir un congé de formation après 3 demandes ! Actuellement, il n'y a que 479 mois (80% de l'enveloppe répond aux demandes initiales, 20% est réservée pour répondre aux prolongations) et il faut attendre le cumul de 4 à 5 demandes antérieures.

**La circulaire CFP 2017/2018 est parue le 19/10/16 et a été envoyée dans les établissements :**

Voici la page du rectorat où vous la retrouverez :

<http://cache.media.education.gouv.fr/file/Enseignants/72/7/Ciculai->

### STAGE PEDA du 12 et 13 Décembre

Le SNEP Académique organise un stage péda autour de l'APSA lutte au collège A. d'Aquitaine de Bordeaux. Compte tenu des dispositions matérielles, nous avons limité le nombre de stagiaires à 35: le chiffre a été atteint en moins d'une semaine!

Nous sommes désolés pour celles et ceux qui ne pourront venir, faute de place.

[re CFP Enseignants Rentrée 2017 653727.pdf](#)

Respecter le calendrier suivant :  
Inscription sur internet (CONFOR) du 03/11/16 au 02/12/16 12h:  
<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/confo2d/>

**Attention:** La date limite d'envoi des demandes avec les pièces justificatives : **10/12/16**

#### Le DIF (Droit Individuel à la Formation)

Si toutefois vous n'obtenez pas votre congé de formation, il est possible de demander une aide de financement pour vous former en plus de votre activité professionnelle (en dehors du temps de travail). Le DIF peut être demandé par exemple pour la prise en charge d'une inscription au CNED.

Le DIF permet aux agents de suivre :  
- des formations continues inscrites au plan de formation et destinées à assurer l'adaptation à l'évolution des métiers, le développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications,  
- des préparations aux concours et examens professionnels de la fonction publique,  
- des bilans de compétences ou une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Pour vos démarches vous pouvez consulter le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18090>  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000469540>

Voir aussi à la page 45 du SNEP Atout .

Florence Aurous,  
commissaire paritaire  
Snep Bordeaux  
[floyjo@hotmail.com](mailto:floyjo@hotmail.com)



Adhérer au centre EPS & Société

<http://epsetsociete.fr/Adherez>



#### AGENDA

Dates à retenir :

##### Novembre :

17 et 18 colloque national « EPS et réussite de tous »

##### Décembre :

2/12: conseil académique  
12 et 13 décembre Stage péda Snep lutte à Bordeaux  
15/12: CAPA Avancement

Les congrès Départementaux Gironde 9 décembre

##### Janvier:

6/1: conseil académique

##### Février:

2 et 3 Février : Congrès Académique à Mauléon (64)

##### Mars:

13 au 17: Congrès national à la Grande Motte (Hérault)

## SNEP 33

## Rapport d'activité départemental 2014 / 2016

**Un SNEP 33 à l'offensive pour développer les luttes.... Et améliorer l'EPS, le sport scolaire et le sort des personnels**

Le dernier congrès avait eu lieu lors de la réforme Ayrault sur les retraites, celui de cette année se fait autour de la réforme des collèges, de la mise en place des nouveaux programmes collège avec la disparition d'une épreuve EPS au DNB et sur fond de campagne électorale présidentielle. L'année 2016, année de clôture du mandat 2013-2016, fut marquée par de terribles attentats, des situations de guerre dans de nombreux pays entraînant la fuite de nombreux réfugiés. Alors qu'un renforcement de nos démocraties, de la république et de ses valeurs est plus que nécessaire, des discours de haine, des propos extrémistes et identitaires se développent. C'est dans ce contexte que nous devons travailler la nécessité du vivre ensemble, d'un sport et d'une EPS émancipateurs. Si nous espérons un changement concernant l'Education (fin des suppressions de postes, ministère privilégié... au détriment des autres), la continuité des réformes concernant l'école (TAP, collège, lycée à venir) réalisé contre une majorité, à l'aide de 49-3 est saisissante. Un nouveau plan sur les parcours professionnels des carrières et rémunération des personnels est en cours de mise en place et ce jusqu'en 2020, nous savons que seul le rapport de force que nous mettrons en place contraindra (ou pas) les orientations, les choix opérés et à venir.

**A. DEVELOPPEMENT DE L'OUTIL SYNDICAL**

Le SNEP 33 a fait du développement de l'outil syndical un des enjeux de taille du rapport de force.

**1. Les correspondants de secteur**

Le travail mené avec les correspondants sur les secteurs pour être au plus près du terrain (correspondant à un lieu professionnel particulier :

les districts UNSS) s'est poursuivi mais reste encore à améliorer. Des districts restent encore sans responsable (cf. organigramme). Le bulletin spécial « correspondant de secteur » pour expliquer les enjeux et en quoi cela consiste a été réactualisé à cette rentrée 2016. Les correspondants sont invités à participer aux bureaux départementaux et sont destinataires de leur compte rendu. Il apparaît important de les informer de l'activité syndicale menée. Leur travail reste en rapport avec le calendrier syndical, la rentrée (enquêtes pour bilan de rentrée postes, forfait AS, indemnités, ..., listing collègues), DGH (enquêtes pour préparer le CTSD suppressions/créations postes), le Sport Scolaire (élections en 2015 des élus des AS (aide à l'organisation), pétition contre « les mercredis formation », action pour les IMP coordonnateur de district, ...), les installations (repérer les difficultés, diriger les collègues vers les personnes référentes), la syndicalisation (au moment de l'AG de district, pendant la quinzaine de l'adhésion en octobre et tout au long de l'année), la formation (informer des stages SNEP ouverts à tous).

Nous savons que le développement du SNEP ne pourra se faire uniquement par l'activité du bureau départemental (notamment dans un département aussi vaste que la Gironde), c'est pourquoi nous appelons chaque adhérent intéressé à prendre contact pour développer l'outil syndical dans son secteur.

**2. La Formation Syndicale**

Nous avons développé une politique de formation syndicale à destination :

Des collègues, l'objectif étant de les armer sur les enjeux et sur les actions à développer pour le métier :

-stage GPS : en 2015, 5 collègues sur deux journées.

-stage Agir : en 2015, 21 inscrits sur deux journées, en 2016 : 14 inscrits sur une journée

-stage équipement : en 2014-2015 à St André de Cubzac, en 2015-2016 stage prévu sur district Bassin d'Arcachon mais annulé faute de participants. Stage déjà calé pour

2016-2017, sur une journée à Floirac au collège Rayet.

-stage « pédagogique » académique : deux journées pour chaque stage : en 2014 sur le badminton, en 2015 sur la danse, en 2016 sur la lutte. Stages remplis (40 à 50 participants) et toujours très positifs pour les stagiaires (et les animateurs). Ce constat ne mettant en lumière qu'un PAF inexistant.

-Des militants départementaux qui ont suivi des formations nationales (CDNE, stage corpo, stage S2, stage syndicalisation, stage bureau départemental) et académiques (stage corpo, emploi et équipement) afin d'être mieux armés sur les enjeux du moment.

**3. L'information :**

Le SNEP 33 a utilisé différents outils pour communiquer avec la profession :

Le bulletin départemental (en lien avec le bulletin académique) : six par an (le premier, celui de rentrée est envoyé à toute la profession, les autres aux adhérents)

Le réseau mail du SNEP 33 adressé à toute la profession (environ 400 mails sur 800 collègues dans le département) : un envoi par quinzaine (ou moins) pour expliciter les enjeux et les actions nationales et départementales.

Le site internet académique (où une page 33 est régulièrement alimentée par le travail réalisé par le SNEP 33) remanié à plusieurs reprises et qui demande encore du travail et de la formation pour une appropriation par les membres du secrétariat et du bureau 33.

**4. L'Adhésion au SNEP**

La question du nombre d'adhérents est fondamentale car elle est significative du développement de l'outil syndical. Elle est aussi

cruciale concernant le rapport de force. On peut se poser la question suivante : « une loi travail remettant en cause la hiérarchie des normes serait-elle possible avec un syndicalisme de transformation qui compte 80% d'adhérents en France ? », nous pensons concrètement que non. Mais aussi, un collègue syndiqué va être informé (par le bulletin national et local, le SNEP Atout, etc..) et sera mieux à même de développer des luttes pour défendre l'EPS, le sport scolaire, les droits des personnels.

Dans le tableau ci contre, l'évolution du nombre d'adhérents depuis 2013 dans notre département.

L'évolution régulière et « importante » du nombre d'adhérents lors du dernier mandat 2010-2013 (+28 adhérents.es) s'est poursuivie et « tassée » sur la période 2013/2016. Nous notons une stabilisation du nombre d'adhérents, avec tout de même chaque année de nouvelles adhésions du fait du départ de collègues sur d'autres académies et de l'arrivée de nouveaux collègues en Gironde, ce qui est encourageant. Toutefois, la vision de la syndicalisation dans le département reste une véritable « peau de léopard » :

Des secteurs (districts UNSS) avec + de 50% de syndiqués, d'autres avec moins de 5%...

Des établissements avec toute l'équipe syndiquée, d'autres avec aucun syndiqué.

L'évolution globale du nombre d'adhérents au niveau du département masque une répartition très inégale. Cela marque aussi un potentiel de développement important. Il est en effet indispensable de travailler au développement du SNEP dans des secteurs où il est peu présent pour défendre l'EPS, le sport scolaire et ses personnels.

Nous restons attachés à ce que l'adhésion soit portée par tous les adhérents du SNEP. Mise en place de la quinzaine de l'adhésion, « tous syndiqués avant Toussaint », d'un responsable adhésion, d'un travail sur argumentaire, d'un flyer syndicalisation élaboré en stage bureau départemental et facilitant pour parler

| Année scolaire                         | Nombre d'adhérent (final de l'année)            | Pourcentage adhérents/ collègues du département        |
|--|---|--|
| 2012-2013                              | 216   | 27,8 %   |
| 2013-2014                              | 221   | 28 %   |
| 2014-2015                              | 222   | 28.1 %   |
| 2015-2016                              | 222   | 28.1%  |
| <b>Evolution en nombre depuis 2013</b> | <b>Evolution d'adhérents par rapport à 2013</b> | <b>Evolution d'adhérents / nb de collègues en 2016</b> |
| <b>+ 6</b>                             | <b>+ 0.2%</b>                                   | <b>+ 0.3 %</b>   |

« adhésion ». Permettre au SNEP d'être plus efficace (et donc de gagner les luttes), implique plus d'adhérents (et cela concerne chaque syndiqué).

#### 5. Le SNEP et la FSU

Si nous sommes partie prenante d'un travail avec la FSU 33, nous avons toujours des difficultés à assurer une présence régulière, malgré un léger mieux en 2015-2016, aux instances de travail de la fédération (CDFD les mardis après-midi, un par mois) et à travailler sur les dossiers. Nous le regrettons et espérons pouvoir améliorer ce point.

### **B. LES ENJEUX D'ACTION**

#### 1. Le sport scolaire

L'action opiniâtre du SNEP FSU dès cette rentrée pour maintenir et faire valoir notre travail au sein de l'AS, les mercredis après-midi menacés par les demi-journées formation « réforme du collège » a payé. Une lettre émanant du recteur adressé aux Chefs d'Etablissement permet aux collègues d'être maintenus sur les compétitions du sport scolaire bien qu'ils soient convoqués sur la formation réforme.

Notre action a aussi encore permis le maintien des forfaits AS à la rentrée pour les personnels qui le demandaient. Le SNEP/FSU est intervenu auprès du DASEN pour retrouver sa place à la tribune des réunions de rentrée et de bilan de l'UNSS. Cette allocution permet d'informer les collègues des actions au

sein des instances démocratiques du sport scolaire.

Durant ces trois dernières années, le grand chantier de mise au clair du paiement des heures de coordination UNSS a été un travail important. Le passage des HSE aux IMP, dans un premier temps ne respectait pas le nombre nécessaire d'heures afin de rétribuer l'ensemble des coordonnateurs, maillon indispensable pour établir le lien entre les collègues et la départementale. La bataille du SNEP a permis de récupérer 120HSE. La bataille continue afin de rendre équitable la répartition entre les départements.

Le SNEP 33 a assuré une présence continue au CDUNSS de Gironde avec un renouvellement de ses membres en 2015 en obtenant 100% des élus des AS issus de la liste soutenue par le SNEP lors des élections UNSS. Nous avons été porteurs de vœux pour améliorer le service public du sport scolaire. Nous continuons à demander la tenue de 2 CDUNSS par an (ce qui est statutaire), le DASEN a pris acte de cette obligation.

### 2. Les Equipements :

Un travail de longue haleine est mené sur ce dossier qui est devenu l'un des principaux du SNEP Gironde. Ce travail permet au SNEP d'être considéré comme expert des équipements sportifs à tous les niveaux : local (Mairies), départemental (Conseil Départemental : CD), régional (Conseil Régional : CR).

Le SNEP est crédible mais également craint dans ce domaine car capable de mener des actions médiatiques de grande ampleur (nager sur le miroir d'eau en juin 2015 pour dénoncer le manque de piscines sur Bordeaux métropole) mais également d'être force de propositions (participation à l'élaboration du guide de programmation des équipements sportifs des lycées d'Aquitaine : travail d'élaboration étalé sur deux années : 2013-2015).

Les représentants du SNEP ont participé en tant qu'experts aux commissions tripartites (IPR EPS, CD ou CR, SNEP) départementales et régionales ces trois dernières années (généralement 2 par an). Ils ont également siégé dans la délégation de la FSU au CDEP (au moins 2/an) et au CAEN (au moins 2/an) où le sujet des installations sportives (IS) est souvent évoqué.

Un stage équipements a été organisé au collège de Saint André de Cubzac en 2014 qui a permis de nombreux collègues de constituer des dossiers revendicatifs concernant les IS de leurs collèges. Un autre est prévu en février 2017 au collège Rayet. Ce collège a été choisi pour ce futur stage car symbole d'une lutte conjointe des collègues EPS et du SNEP qui a abouti à la construction d'une salle semi-spécialisée.

Des contacts ont été engagés auprès d'élus pour affirmer les besoins d'équipements sportifs en faveur de l'EPS et dénoncer le manque de piscines en Gironde : M. Marois, Vice-Président du CD chargé de l'Éducation (2014), Bordeaux Métropole (2015), M. Gleyze (Président du CD) en 2016. Le 28 juin 2016, le SNEP a été reçu par M. Arcaraz de la CALI

(communauté d'agglomération de Libourne) concernant le futur complexe nautique qui sera construit en face du collège des Daguetts. Cette rencontre a permis de mettre en avant les besoins spécifiques de l'EPS en piscine.

Suite à l'action « nager sur l'herbe », le nombre de collèges bénéficiant du CDS (coefficient de solidarité) n'a cessé d'augmenter ces trois dernières années. En effet, actuellement 40 collèges bénéficient d'une subvention du CD concernant leurs déplacements et les entrées à la piscine pour les élèves de 6e.

Les rencontres avec les IPR EPS permettent également aux représentants du SNEP d'évoquer le dossier des équipements sportifs (dernière rencontre en juillet 2016). Les rencontres avec les collègues sur le terrain sont aussi une volonté du SNEP pour identifier au mieux les besoins spécifiques des collèges et les répercuter dans les instances concernées. Ainsi, les collèges Montequieu de La Brède, Rayet de Floirac, Aliénor d'Aquitaine de Bordeaux et dernièrement de Mios ont reçu la visite d'un représentant du SNEP.

Le SNEP a établi plusieurs communiqués de presse à propos du savoir-nager soit pour dénoncer l'impossibilité pour de nombreux collèges de Gironde d'accéder à une piscine soit pour mettre en avant l'action « objectif nage » du Conseil départemental (avec quelques réserves tout de même). Le SNEP a pris une part très active dans le collectif Lecture afin de lutter contre le projet immobilier de la ville de Bordeaux concernant le stade Chaban Delmas et son annexe. L'abandon du projet par la ville de Bordeaux est un exemple d'une mobilisation réussie et le SNEP s'en félicite. Dernièrement, le SNEP a largement diffusé l'information aussi bien au niveau des médias qu'au niveau des collectivités territoriales concernant la parution du dernier référentiel du SNEP sur les SAE (structures artificielles d'escalade).

Le constat est clair : ces trois dernières années, le SNEP Gironde s'est largement investi dans le dossier des installations sportives. Les avancées sont importantes mais restent insuffisantes au regard des besoins. Le SNEP restera mobilisé pour des installations sportives adaptées aux besoins de l'EPS.

### 3. L'Emploi :

C'est un dossier déterminant au regard des conditions de travail (effectifs par classe, réussite de tous), et de la continuité du service public (remplacement, formation, etc...).

Notre activité sur les questions d'emploi est permanente. À partir du bilan de rentrée avec l'enquête, nous analysons les heures provisoires dans chaque établissement (HSA, BMP) et nous constituons avec ces informations les « postes cachés » en EPS. Soit sur 1 établissement soit sur 2 établissements (moins de 20 km et moyens pérennes). Nous rencontrons ensuite le DASEN pour lui demander plus de postes au regard de ceux qui manquent, en lui remettant cette liste, en intervenant au CTSD de mars sur les créations/suppressions de postes. Nous contactons aussi les établissements concernés pour préparer la bagarre de la DHG.

Ce sont 16 postes d'EPS créés et portés par le SNEP sur les 3 ans, représentant 7,6% de tous les postes créés en Gironde (5 en 2013/14 sur 34, 5 en 2014/15 sur 100, 7 en 2015/16 sur 73). Si nous notons une augmentation des recrutements, ils restent très insuffisants : cette rentrée 2016 malgré les moyens supplémentaires alloués pour mettre en place la réforme du collège voit les effectifs de classe explosés, dépassant pour 72 d'entre elles les 36 élèves en lycée, ne respectant pas le seuil des 25 élèves en REP. Mais nul doute que sans une bagarre permanente du SNEP FSU sur ces questions, il y aurait moins de recrutements en EPS. Il reste donc primordial de remplir, faire remplir les enquêtes pour avoir une vision plus fine de tout le département.

### 4. Le secteur pédagogique

Le travail initié pendant le mandat précédant sur les questions pédagogiques et la nécessité de pallier le manque de formation professionnelle a été maintenu. Le groupe de réflexion pédagogique a travaillé sur la mise en place de stages : en 2013-2014 sur le handball, en 2014-2015 sur le badminton et les nou-

veaux programmes, en 2015-2016 sur la danse et les programmes alternatifs SNEP et pour 2016-2017 sur la lutte. Leur construction est orientée sur les questions pédagogiques (et pratiques), en lien avec le Centre EPS et Société. Fin 2016, des difficultés à poursuivre le travail sont apparues. Une réflexion est menée et une nouvelle équipe mise en place.

### 5. La Santé

Le SNEP 33 siège dans deux instances relatives à la santé.

Il était présent au sein du CHSCTD Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail Départemental) sur la liste présentée par la FSU, mais suite aux élections professionnelles de 2014, la liste de la FSU ayant perdu un siège, le SNEP n'y siège plus.

Par contre il siège toujours à la Commission de Réforme de Gironde, avec deux représentants. Les commissions de réformes se réunissent au maximum une fois par mois le jeudi. Il est indispensable que nous soyons présents car le métier de prof d'EPS est peu connu (particularité par rapport aux autres enseignants) et qu'en 3 ans, ce sont environ 10% des collègues du département qui sont passés devant la commission de réforme. Il est aussi indispensable que les collègues concernés entrent en contact avec les représentants du SNEP, afin qu'ils puissent les défendre.

Nous évoquons périodiquement auprès du rectorat et de la DRH, les fins de carrières difficiles des collègues, et le besoin de les aménager, de les alléger. C'est à l'issue de ces échanges que le rectorat a mis en place, durant l'année 2015, une visite médicale pour les collègues âgés de 55 ans et plus. Nous n'avons pas eu pour l'instant le retour quantitatif et qualitatif de ces visites.

### 6. Droits des personnels :

IMP de coordination EPS non rémunérées, ISS pour plus de 6 heures de cours face à des classes à examen ou classes dépassant 35 élèves, frais de déménagements non payés, plus de 6h de cours dans la même journée, forfaits AS manquant, horaires EPS non respectés, installations insuffisantes etc... Le SNEP 33 a toujours décidé de mener les luttes AVEC les collègues, et non à leur place. Si certains dossiers mettent plus de temps à avancer que d'autres (certains sont toujours en cours), il est à noter que le rapport de force local, départemental, parfois juridique a permis, parfois sur le long terme, de peser.

Cette année nous suivons la mise en place du PPCR et aidons les personnels à sa lecture.

### 7. Retraites

Jusqu'en 2015, une collègue retraitée a pris en main ce dossier au niveau académique et départemental et a travaillé en lien avec la FSU sur ces questions. En 2016, le dossier a manqué de suivi et se trouve en passe de retrouver une ou deux référentes. Il apparaît indispensable de garder du lien avec ces collègues en retraite et de les solliciter pour s'inscrire dans des réflexions en bureau, des tâches de secrétariat ou de mise en place du bulletin. Nous invitons les collègues retraités à venir militer sur ces questions...

### C. RAPPORT AUX ÉLUS ET À L'ADMINISTRATION

Nous avons rencontré régulièrement, au cours de ces 3 ans le Conseil Départemental (2 à 3 réunions par an), avons obtenu une audience avec le président du Conseil Départemental, rencontré le conseil régional, le recteur... En 2016, après une période de 2 ans sans audience, nous avons rencontré les IPR et souhaitons poursuivre ce travail 2 fois par an. Nous avons assuré une présence régulière aux instances avec des délégations FSU (CTSD, CDEN, CHSCTD, commission de réforme). Nous avons utilisé les communiqués de presse ainsi que des mails aux députés, sénateurs, élus, pour peser.

**Rapport d'activité proposé par le bureau départemental .**

### LISTE UNITE ET ACTION DU BUREAU GIRONDE . MANDAT 2017 / 2020

|                         |                                 |                    |                          |
|-------------------------|---------------------------------|--------------------|--------------------------|
| AUROUS Florence         | Clg CARBON BLANC                | GREBAUT Alain      | Clg Dheurle La Teste     |
| BLEIN Odile             | Retraitée                       | HUBIN Lionel       | Contractuel              |
| BOURREL Annie           | Retraitée                       | KUNZELMANN Florent | Lyc Linder Libourne      |
| CALMES CAZALET Cécile   | Lyc Magendie BDX                | LACOUR J.Philippe  | Lyc E Faure Lormont      |
| CHEVALIER Laurent       | Clg Jean Zay Cenon              | LACUEY Nathalie    | LP Camblanes             |
| DEBELLEIX Hélène        | Clg Mauriac St Médard en Jalles | LEFORT Philippe    | Clg Les Dagueys Libourne |
| DE CARLO Alain          | Clg Lussac                      | MERRET Pierre      | Clg A d'Aquitaine BDX    |
| FANEN-FRAISSE Véronique | Clg Mandela Floirac             | PIERRAT Christian  | Lyc Des Graves Gradignan |
| GALLIOT Magalie         | Clg Mandela Floirac             | VAYSSE Guy         | Lyc Pape Clément Pessac  |
| GIRAUDON Lionel         | Clg Mandela Floirac             |                    |                          |

## RAPPORT FINANCIER 2013/2016 département de GIRONDE

| COMPTES DEPARTEMENTAUX : du 01-09-2013 au 30-08-2016 |                  |                 |                  |                 |                  |                 |
|--|------------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|
|  | 2013 – 2014 :    |                 | 2014 – 2015 :    |                 | 2015 – 2016 :    |                 |
|  | 221 syndiqué(e)s |                 | 222 syndiqué(e)s |                 | 222 syndiqué(e)s |                 |
|  | Recettes         | Dépenses        | Recettes         | Dépenses        | Recettes         | Dépenses        |
| <b>Solde au 01-09</b>                                | <b>6942.59</b>   |                 | <b>6312.39</b>   |                 | <b>6788.37</b>   |                 |
| 1. Cotisations reçues des adhérents (chèques)        | 26365.00         |                 | 26771.45         | 6.00            | 25292.60         | 29.00           |
| 2. Cotisations reçues des adhérents (prélèvements)   | 13568.19         |                 | 14505.60         |                 | 16239.95         |                 |
| 3. Cotisations reversées à l'académie                |                  | 4862.00         |                  | 4884.00         |                  | 4862.00         |
| 4. Cotisations reversées au national                 |                  | 31002.93        |                  | 32154.12        |                  | 32412.03        |
| 5. Fournitures petits équipements/informatique       |                  | 203.69          |                  | 97.42           |                  | 600.00          |
| 6. Fournitures de bureau                             |                  | 616.63          |                  | 924.82          |                  | 699.18          |
| 7. don/cadeau  |                  | 700.00          |                  |                 | 40.00            |                 |
| 8. Bulletin  |                  | 591.18          | 49.38            | 707.24          |                  |                 |
| 9. Dons au SNEP national                             |                  |                 |                  |                 |                  | 600.00          |
| 10. Documentation/action syndicalisation             | 30.00            | 150.00          |                  | 100.00          | 328.80           | 328.80          |
| 11. Frais de déplacements                            |                  | 1155.10         |                  | 1014.44         |                  | 395.95          |
| 12. Frais réception - repas - convivialité           |                  | 906.85          |                  | 220.29          |                  | 175.86          |
| 13. Affranchissement - timbres                       |                  | 383.28          |                  | 705.52          |                  | 27.70           |
| 14. Frais bancaires/frais structures                 |                  | 71.73           |                  | 36.60           |                  |                 |
| <b>Total</b>   | <b>40013.19</b>  | <b>40643.39</b> | <b>41326.43</b>  | <b>40850.45</b> | <b>41901.35</b>  | <b>40526.22</b> |
| Balance  |                  | <b>-630.20</b>  | <b>+475.98</b>   |                 | <b>+1375.13</b>  |                 |
| <b>Solde au 31-08</b>                                | <b>6312.39</b>   |                 | <b>6788.37</b>   |                 | <b>8163.50</b>   |                 |

Pour chaque cotisation, il y a une « part académique » de 22 euros, une « part départementale » de 19,5 euros (20,25 si paiement en chèques), puis la part restante est reversée au SNEP National.

Le taux de syndicalisation est stable sur les 3 ans.

Une augmentation de l'adhésion en prélèvement automatique est aussi un facteur de stabilité (c'est pourquoi nous invitons tous les adhérent(e)s fidèles à faire le pas).

Les grandes lignes budgétaires sont fluctuantes selon les années sans que l'on puisse en tirer de conclusions sauf en ce qui concerne l'envoi des bulletins papiers en diminution sur l'année 2015/2016.

La légère progression des effectifs cotisants augmentent les recettes financières depuis 2012.

Le solde augmente actuellement pour être de +8163.50 euros en septembre 2016.

Laurent Chevalier Trésorier départemental

## FORMATION SYNDICALE

### Bilan du stage AGIR Gironde

Ce sont 14 collègues qui se sont retrouvés le 10 novembre au lycée d'Elie Faure de Lormont pour le stage « Agir dans l'établissement » animé par Denis VERGE, secrétaire national. Inscrits pour « se mettre à jour », là où l'institution fait défaut, rencontrer des collègues, échanger, faire part de ses questionnements, se rendre acteur pour une EPS de qualité. Chacun était là pour des raisons diverses mais avec les mêmes objectifs. Comprendre une DHG, ses mécanismes, un budget, porter des projets, revendiquer l'accès à des équipements de qualité... participe à être acteur, pour ne pas subir un climat d'insécurité dans les classes, faire valoir des effectifs réduits, des moyens supplémentaires et redonner du sens à son métier, pour faire que son établissement retrouve de l'attractivité garantissant une mixité sociale, pour défendre un projet d'installations sportives (« nos salles de classe »)...

La nécessité de s'exprimer, d'interroger était très présente et nous avons dans un temps court d'une journée tenté de répondre, d'initier une démarche pour analyser d'un point de vue politique le problème, faire des propositions suivant des textes, une expertise, les porter et établir si besoin un rapport de force.

Aussi nous restons à l'écoute et souhaitons que chacun avance dans la résolution de ses problématiques pour accomplir au mieux son métier de professeur d'EPS au service des élèves.

Nathalie LACUEY

### Un stage équipement du SNEP 33 qui promet !!!

Le SNEP FSU 33 organise un stage équipement le **Mardi 14 Février**. C'est un stage que nous voulons offensif dans la mesure où cette année, 4 installations sportives de Gironde ont été en construction rénovation... et que les équipes ont suivi les stages de formation syndicale du SNEP FSU.

Non pas que ce soit « grâce » au stage, nous sommes lucides et savons que l'action des équipes est déterminante par la recherche d'alliances avec les parents, les élus, l'administration pour faire avancer les projets d'installations sportives indispensables au développement de l'EPS.

Nous savons que ces stages sont des dynamiseurs d'actions, permettant d'échanger, de savoir par « quel bout » prendre le dossier, de partager les actions, les expertises, les connaissances, de creuser dans les référentiels du SNEP-FSU, les sites, etc. Bref, prendre un temps indispensable pour commencer à préparer son dossier « équipement », chose difficile tant nous sommes happés par les exigences du quotidien dans les établissements.

Nous savons aussi, que d'autres équipes agissent et que les dossiers n'avancent pas. C'est une réalité qu'il ne faut pas se cacher, et pour toutes celles et ceux qui veulent améliorer « les salles de classes de l'EPS » pour leur établissement, **rendez-vous le Mardi 14 Février**. Venez en équipe, c'est toujours mieux ! Le dossier « équipement » doit être pris collectivement !

Pour commencer à vous inscrire : envoyez un mail à [christianpierrat@sfr.fr](mailto:christianpierrat@sfr.fr) (nous vous tiendrons informés des démarches à réaliser).

Vous retrouverez les articles des collègues des 3 collèges qui se sont exprimés dans notre bulletin ici : [http://snepfsu.net/equipe/docs/20161007\\_gironde\\_sept16.pdf](http://snepfsu.net/equipe/docs/20161007_gironde_sept16.pdf)

Le secrétariat départemental du SNEP 33

